

# 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Enseignement Agricole



110 avenue Anthony Caro  
59630 Bourbourg  
Tél. 03 28 22 03 31  
Fax : 03 28 22 57 70  
E-mail : boubourg@cneap.fr  
www.lycee-charles-brasseur.fr

## La réussite par la voie professionnelle

### 1- DES MÉTHODES ADAPTÉES POUR UN ENSEIGNEMENT CONCRET

Si vous souhaitez découvrir un domaine professionnel, cette voie est faite pour vous :

- Développer les capacités de l'élève dans les matières générales à l'aide de travail en petit groupe, de devoirs surveillés hebdomadaires et de méthodologie.
- Accompagner l'élève de façon individuelle grâce à un suivi de l'équipe enseignante et collective avec une heure de vie de classe par semaine.
- Permettre à l'élève de trouver sa voie à l'aide des matières professionnelles diversifiées
- Aider à la construction d'un projet d'orientation

### 2- LA FORMATION GÉNÉRALE DIVISÉE EN 3 DOMAINES

#### ■ Enseignement Général

Français	3 h
Anglais	2 h
Histoire /Géographie – ECJS	2 h
Mathématiques	3 h

#### ■ Vie sociale et culturelle

Education Physique et sportive	3 h
Education à la santé et à la sexualité	1 h
Education du consommateur	1 h
Education socio-culturelle	2 h

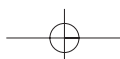
#### ■ Technologie sciences et découverte de la vie professionnelle

Informatique	1h
Biologie – Ecologie	1,5 h
Physique – Chimie	1,5 h
Découverte de la vie professionnelle	9 h

### 3- LA DÉCOUVERTE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE, 9 H POUR DÉCOUVRIR UN MÉTIER DANS L'UN DES DOMAINES SUIVANTS

#### ■ LE SERVICE À LA PERSONNE

Cette option permet un enseignement pratique et général mais également des notions importantes dans le domaine professionnel. Elle est découpée en 3 modules **L'art et le loisir** (3 h) qui permettent d'acquérir des techniques d'animations et d'apprendre à mener des projets concrets au sein de structures (Activités de Noël dans une maison de retraite, activités avec les jeunes enfants...)



**La cuisine** (3 h) qui donne à chaque élève des notions de base ainsi que la découverte des produits, des méthodes de travail et des règles d'hygiène.

**La découverte des métiers** (3 h) qui participe à l'orientation de l'élève grâce à la réalisation de fiches métiers et à la rencontre de professionnels du secteur des services (Témoignage d'une ATSEM, d'un cuisinier.) et à la visite de structure.

#### ■ LA MÉCANIQUE

Ce domaine met l'élève dans des situations pratiques et professionnelles dans 3 modules **Le machinisme agricole** (3 h) qui fait découvrir à l'élève les techniques utilisées aujourd'hui par le biais de la conduite d'engins (tracteurs, quads...) mais aussi par l'acquisition de notions de modernité de la voie agricole.

**La mécanique** (3 h) est axée sur la pratique avec un travail important à l'atelier où l'élève apprendra les bases mais également est enseigné du dessin technique permettant aux élèves d'apprendre les noms de chaque pièce et outils à utiliser.

**L'aménagement de l'espace et de l'environnement** (3 h) privilégie le travail à l'extérieur avec la création d'un jardin potager, des cultures florales mais aussi des techniques paysagères.

#### 4- STAGE EN ENTREPRISE

Cet enseignement professionnel développé sur des travaux pratiques et des ateliers pédagogiques s'accompagne de 2 semaines de stages en entreprise permettant à l'élève de confirmer son projet d'orientation.

#### 5- DIPLOMES

Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont présentés au DNB (diplôme national du brevet) qui s'obtient pour 50 % en contrôle continu et pour 50 % en examen terminal (Français, Mathématique, Histoire-géographie et ECJS).

#### 6- ORIENTATION

Entrée en seconde professionnelle (Bac pro en 3 ans) ou en CAPA  
Autres formations par apprentissage (CAP, BPA, et Bac pro en 3 ans)

#### INSCRIPTION ET ADMISSION

- Pour suivre cette formation, il faut avoir suivi une classe de 5<sup>ème</sup> de collège ou un doublement de la classe de 4<sup>ème</sup>.
- L'entrée en cours de cycle en 3<sup>ème</sup> agricole est possible après une classe de 4<sup>ème</sup> ou un doublement de 3<sup>ème</sup>.
- L'inscription se fait après un entretien avec le chef d'établissement, l'élève et la famille
- Régimes possibles : Externe, Demi-pensionnaire.
- Transports scolaires quotidiens pris en charge par le Conseil Général pour les demi-pensionnaires.